

DEC111280DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Gérard KERLIDOU, adjoint au délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°070093DAJ du 13 juillet 2007 portant nomination de M. Gérard KERLIDOU aux fonctions d'adjoint au délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu le projet d'accord de coopération scientifique et technologique inter universitaire action INOV-Eau entre l'Institut International d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (fondation internationale d'utilité publique enregistrée au Burkina Faso), l'université Montpellier 2 sciences et techniques, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, l'Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II, l'université ibn tofail de Kenitra (Maroc) et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Gérard KERLIDOU, adjoint au délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord de coopération scientifique et technologique inter universitaire action INOV-Eau entre l'Institut International d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (fondation internationale d'utilité publique enregistrée au Burkina Faso), l'université Montpellier 2 sciences et techniques, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, l'Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II, l'université ibn tofail de Kenitra (Maroc) et le CNRS, à Montpellier.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 juin 2011

ALAIN FUCHS

Vu la décision n°110535DAJ du 14 février 2011 donnant délégation de signature à M. Jacques MARTINO, directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules (IN2P3) ;

Vu la décision n°110976DAJ du 18 avril 2011 donnant délégation de signature à M. Régis RÉAU, directeur de l'Institut de Chimie ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. L'article 1- A des décisions donnant délégation de signature aux directeurs des instituts du CNRS susvisées est modifié ainsi qu'il suit :

« - les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des groupements de recherche et de service ;

- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des structures fédératives de recherche hors contractualisation ;

- les décisions portant modification du rattachement des unités aux section du comité national de la recherche scientifique et aux délégations régionales ;

- les décisions portant nomination des sous-directeurs des unités propres de recherche et des unités propres de service ;

- les décisions arrêtant la composition des comités scientifiques auprès des structures de recherche ainsi que celles désignant les présidents desdits comités ;

- les décisions arrêtant la composition des comités d'orientation et de surveillance des structures propres de service ainsi que celles désignant les présidents desdits comités. »

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 juillet 2011